

**CURRICULUM MASTER**  
**COMITE DU PROGRAMME MASTER**

Secrétariat : Nathalie Carrieu  
CMU – rue Michel-Servet 1 / CH-1211 Genève 4  
E-mail : nathalie.carrieu@unige.ch

Genève, le 18 mai 2018

PV n° 215/GS/nc

A. Andres, F. Assal, M.-C. Audedat, N. Bajwa, L. Bazin, L. Bernheim, M. Besson, G. Bondolfi R. Bonnet, S. Bouillaguet, B. Broers, B. Cerutti, E. Chaix, M. Chanson, L. Cordes Lourenço P. Dallenbach, Ph. Eigenmann, M. Epiney, M. Escher, J.-F. Etter, T. Fracasso, N. Gagliardo A. Galetto, F. Geoffroy, G. Gold, A. Gopalakrishnan, S. Grabherr, Fr. Herrmann, Ph. Huber J.-P. Humair, S. Hurst, R. Isabella Valenzi, Ch. Jonescu Cuypers, N. Junod, G. Kaya, F. Lador E. Laffitte, R. La Harpe, B. Landis, M. Laurencet, T. McKee, P. Meche, M. Nendaz, S. Pautex F. Perren, A. Poletti, L. Ramer, A. Rieder, O. Rutschmann, G. Savoldelli, E. Schiffer, J. Sommer H. Steffen, J. Sultan, C. Toso, V. Trombert, E. van Gessel, L. Vasey, Z. Waldmann, A. Wenger.

**Comité du programme Master**

*Procès-verbal de la séance du vendredi 18 mai 2018, 12h 30 – 13h 45*

Présents : F. Assal, M.-C. Audedat Voirol, N. Bajwa, S. Bene, M. Besson, P. Dällenbach, M. Epiney, J.-F. Etter, T. Fracasso, F. Geoffroy, G. Gold, Ph. Huber, J.-P. Humair, R. Isabella Valenzi, N. Junod, F. Lador, T. McKee, P. Meche, M. Nendaz, S. Pautex, P.-A. Poletti, A. Rieder, V. Trombert, A. Wenger

---

*Le Pr Savoldelli présente Mme Samantha Bene aux membres du comité.*

Mme Béné intègre le secrétariat de l'UDREM pour la partie administrative des évaluations du programme, des enseignants et des étudiants.

**Adoption du PV de la réunion du 20 avril 2018**

Le procès-verbal est accepté.

**Etat des lieux de l'intégration de l'Interprofessionalité dans les AMC de 1<sup>ère</sup> section : présentation informelle des responsables d'AMC**

(Pre S. Pautex)

Présentation de l'avancement des différents projets Interpro- AMC 1<sup>ère</sup> section. La présentation détaillée est jointe au pv.

L'objectif du programme Interpro est de devenir une compétence transversale, intégrée tout le long du curriculum de la formation.

Rappel du contenu et de l'organisation des trois modules Interprofessionnels HEdS et UniGE.

Module 1 : 2 ECTS, étudiants 2BA de médecine et médecine dentaire et étudiants de 1<sup>ère</sup> année pour les 5 filières de la haute école de santé.

**Module 2** : 1 ECTS, étudiants de 1<sup>ère</sup> - 2<sup>ème</sup> MA (AMC) et étudiants de 2<sup>ème</sup> pour les 5 filières de la haute école de santé. Il s'agit d'atelier et pratiques simulées, les jeudis après-midi entre les mois d'avril et novembre de l'année en cours. Modalités d'évaluation : présence obligatoire et professionnalité. Un lien sera à faire avec une grille d'évaluation « professionnalité ».

**Module 3** : Ce module est obligatoire pour valider l'année de stage à choix. Il correspond à une charge de travail de 1 ECTS mais ce crédit est inclus dans les crédits de l'année de stage à option. Les étudiants concernés sont des étudiants médecine de 3 MA et de 3<sup>ème</sup> année pour les 5 filières de la haute école de santé. Il s'agit d'ateliers et de pratiques simulées répartis sur une semaine (semaine 3 du calendrier).

Les étudiants en stage à l'étranger et absents de Genève lors du module 3 devront faire un travail complémentaire individuel pour obtenir le crédit ECTS et validé leur année. Pour les autres étudiants, les modalités d'évaluations sont : présence obligatoire et professionnalité. Un lien sera à faire avec une grille d'évaluation « professionnalité ».

Intégration transversale de la compétence, projet en cours :

- AMC de Pédiatrie : poursuite de la simulation urgences en collaboration avec différents partenaires.
- AMC de Chirurgie : mise en place d'une collaboration au bloc avec les instrumentistes (1<sup>ère</sup> check liste du matin, transmission d'information entre collègues, communication structurée entre les équipes). Le projet « lavage des mains » n'a pas avancé.
- AMC de Gynécologie-Obstétrique : adaptation de la vignette Cancer du Sein, le processus avance. Rôle de la sage-femme lors de l'exposition clinique, discussion à prévoir par P. Meche.
- AMC MCPR : présentation de cas entre les partenaires, mise en place pour les rotations 4-5 de la volée 2018, puis pour toutes les rotations dès 2019. Collaboration avec la pharmacie à élaborer pour 2019. Durant le stage UGP, échange et collaboration étudiants - partenaires IMAD
- AMC Médecine Interne : visite médicale et colloque de sortie, le projet n'a pas avancé. L'équipe se rend disponible pour aider à l'implémentation de ces enseignements interpro.
- AMC Psychiatrie : présentation de cas (identification des autres et du rôle de chacun des partenaires), intégration en cours. Collaboration avec les psychologues, nécessité d'identifier une personne de contact au sein de la faculté, projet en cours de réflexion.

#### **AMC de Gynécologie-Obstétrique : présentation des évaluations de l'AMC et d'une possible collaboration avec l'hôpital de Sion**

(Dr P. Dallenbach)

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

Rappel de l'ancienne organisation, valable jusqu'au 31.12.2016, avec les remarques positives et négatives des étudiants.

Réorganisation effective de l'AMC au 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec deux semaines de cours théoriques suivies de deux semaines d'immersion clinique. Les étudiants ne tournent plus dans les services mais font partie d'une unité, avec un médecin référent, durant toute la semaine, une semaine en obstétrique et une semaine en gynécologie.

Les week-ends, sur inscription, possibilité de participer à des activités à la salle d'accouchement ou aux urgences gynécologie-obstétrique.

Mise en place de deux séminaires de simulation :

- un au CIS avec la pratique de l'accouchement sur mannequin
- un, via un bassin d'examen, avec microscope et prélèvements.

Suite aux changements, évaluation globalement favorable (3,2 sur 4) malgré la persistance d'une frustration liée à la spécificité de la discipline.

Le Dr Dallenbach a reçu une demande de la Dre Daniela Huber, qui souhaite développer un programme de collaboration pour les étudiants MA, avec l'hôpital de Sion. Les responsables de l'AMC sont intéressés à la mise en place de cette collaboration, et ont demandé un préavis du bureau Master. Préavis positif du bureau et validation par le BUCE.

A noter, qu'à ce jour, l'AMC n'est pas confronté à un problème d'accueil des étudiants et que la délocalisation serait valable pour 2 étudiants par rotation.

Le règlement stipule que dans le cadre de la délocalisation, l'enseignement théorique doit se faire dans les AMC. Comme la structure ne permettra pas de donner l'enseignement théorique sur place, la délocalisation de l'AMC GO, se fera sur les 15 jours d'activités cliniques qui suivent les 15 jours d'activités d'enseignements structurés, aux HUG.

L'hôpital de Sion a une activité clinique importante et diversifiée pour un hôpital périphérique, ce qui est un plus pour l'apprentissage des étudiants

### **Bilan de l'enseignement de Santé Publique, Santé Globale et Médecine du Travail**

(*Pr J.-F. Etter*)

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

Le cours donné aux étudiants de 5<sup>ème</sup> année comporte 7 séances sur différents sujets de santé publique et médecine du travail.

Pour pallier aux lacunes des étudiants et à leur manque de participation aux cours, mise en place, depuis 2 ans, d'un nouveau format d'enseignement de type « Flipped classroom » (Classe inversée) et « Team-based learning » avec une préparation de lectures de 20 à 30 pages par séance de 2 heures de cours et pour un des cours, 4 brèves vidéos issues d'un MOOC.

Pour valider l'enseignement et obtenir une note, la présence est obligatoire à minimum 5 séances sur 7. A chaque séance, l'étudiant obtient une note qui est la moyenne : d'un QCM individuel, d'un QCM en équipe et d'un exercice en équipes. La note finale est obtenue par la moyenne des 5 meilleures notes de chaque séance.

En équipe et en répondant aux 3 questions, les étudiants ont eu des notes supérieures à 4.7. Le score était moins bon au QCM individuel. Pour répondre aux QCM, les étudiants pouvaient consulter leurs résumés, très souvent les documents ont été appris par cœur.

Le support informatique choisi est une plateforme d'apprentissage en ligne « Moodle ». Les responsables ont pu bénéficier d'un important soutien de l'UDREM via Mr Daniel Scherly.

Les étudiants apportent leur propre matériel connecté (laptop, tablette, smartphone...)

Le temps de préparation avant les séances a été évalué :

- 34% des étudiants passent environ une heure à la préparation des séances.
- 31.6% des étudiants passent entre une et deux heures à la préparation des séances
- 14.4% des étudiants passent entre deux et trois heures à la préparation des séances.

Tous les étudiants ont eu les 5 présences requises, la moyenne des notes finales 2018 est à 5.51 avec un écart-type de 0.23.

L'évaluation entre les pairs se fait via 3 questions dans Moodle à la fin des 7 séances. Seulement 76% des étudiants ont ouvert un dossier permettant aux autres étudiants de les évaluer. 25% des étudiants ont obtenus la note de 6. La moyenne 2018 est à 5.76 avec un écart-type de 0.27. Cette étape est assez peu appréciée des étudiants, le groupe s'interroge sur l'utilité de mettre en place une formation des étudiants sur comment évaluer leurs pairs et comment donner un feedback. Le groupe s'interroge sur la volonté de maintenir ou non, cette évaluation. Une proposition serait de remplacer la note par des commentaires libres.

Les enseignants sont toujours satisfaits de ce format d'apprentissage car les étudiants apprennent bien plus qu'avec l'ancien format du cours.

Cette année, certains étudiants ont contesté de façon houleuse, les corrigés « *in vivo* » des QCM comptant pour la note. Pour prévenir ce problème, les enseignants vont travailler sur la qualité des questions QCM et répéter les règles de la classe inversée/team-based learning avant chaque séance.

## Divers

Les modifications de l'organisation des AMC de 2<sup>ème</sup> section ORL, Dermatologie et Ophtalmologie ont été validées par les responsables d'AMC concernés. Ces changements entreront en vigueur en janvier 2019, pour la volée d'étudiants 2017 et permettront la mise en place d'une UIT1, d'une semaine, dès 2019.

Création d'une nouvelle unité d'intégration finale (UIT2), en fin de 3MA. Entrée en vigueur pour la volée d'étudiants 2019, soit en mai 2022.

Au comité Master du 20 avril 2018, le Pr Savoldelli a lancé un appel à candidature, ouvert jusqu'à la fin du mois de mai, pour la responsabilité de l'UIT2. La Dre V. Trombert, actuelle responsable du l'UPEF souhaite rester dans le groupe de travail sans prendre la responsabilité de l'unité. La Dre N. Bajwa a fait connaître son intérêt.

Le Pr P.-A. Poletti informe le comité que son groupe de travail souhaite entamer une réflexion sur l'enseignement de radiologie, jugé obsolète. Le Pr Savoldelli prend acte et propose une discussion lors d'un bureau master, cet automne.

Le timing est jugé parfait, de par la volonté de réactiver un groupe de travail pour l'enseignement de l'ultrason.

Pr Georges Savoldelli  
Comité du Programme Master

La prochaine séance aura lieu le vendredi 15 juin 2018 à 12h30.  
**Salle B03.2121 CMU5 (3<sup>e</sup> étage).**